



## AVIS D'ATTRIBUTION

### MARCHE DE FOURNITURES COURANTES 2023-007

#### Fourniture de sacs destinés à la collecte des déchets

**Mode de passation** : Accord-cadre passée en procédure formalisée en vertu des dispositions des articles L2124-1 et L2124-2, R2161-1 à R2161-5 et R2162-1 à R2162-6 du Code de la commande.

Procédure classée sans suite pour cause d'infructuosité conformément aux articles R2185-1 et R2385-2 du Code de la Commande Publique.